

INFORMATION AUX ELECTEURS

Monsieur Le Maire du Pradet vous informe que suite à la concomitance des élections Départementales et Régionales, les bureaux de vote 2-6-9-10 seront déplacés.

Pour ces élections, ces bureaux seront délocalisés ainsi :

- **Bureau n°2** auparavant au Foyer des Anciens sera à **l'ancienne bibliothèque rue du pensionnat**
- **Bureau n°6** auparavant à l'école Charles Sandro salle des activités sera toujours à **l'école Charles Sandro, dans la salle de la cantine**
- **Bureau n°9** auparavant à l'école Marcel Pagnol maternelle salle polyvalente sera toujours à **l'école Marcel Pagnol, dans la salle de la cantine**
- **Bureau n°10** auparavant à la Maison des Associations, sera à **l'Espace Jeunesse, place du 8 mai 1945**

Des flèches de signalisation seront mises en place pour faciliter votre orientation et vous rappeler ces changements ponctuels.

Nous vous remercions de votre compréhension.